

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2016

Volume XVII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

INTRODUCTION

PAR

JEAN-PIERRE COLIN (*) et GRÉGORIE CHAUZAL (**)

D'un avis assez général, l'Afrique représente aujourd'hui un continent-clef pour l'avenir. Par ses ressources d'abord, avec une population connaissant une croissance démesurée et plus de 70% d'une population de moins de 30 ans ; du fait même de son indétermination idéologique et politique ensuite, elle offre au reste du monde une sorte de laboratoire de l'inconnu : étudier l'Afrique, c'est souvent ouvrir les vannes d'un monde à construire selon des paramètres plus ou moins aléatoires. On le constatera cette année encore dans une rubrique dont les conclusions dépassent largement leur horizon géographique apparent.

La contribution d'Anne Millet-Devalle sur « les systèmes internationaux de sécurité à l'épreuve d'une épidémie régionale : la maladie à virus Ebola en Afrique » est en premier lieu une réflexion majeure sur la gouvernance sanitaire mondiale, qui montre les blocages dus à un système de sécurité collective incapable de répondre aux défis concrets d'une planète « mondialisée », du fait de sa conception initiale, fondée avant tout sur les rapports de force entre les Etats et les coalitions. De ce point de vue, l'intérêt de l'analyse nous a paru capital, remettant en cause les bases sur lesquelles reste fondée aujourd'hui la réforme des Nations Unies. Plutôt que de chercher à modifier un système bloqué à la source par le droit de veto, dans une perpétuelle fantasmagorie sans objet, il conviendra d'emprunter d'autres démarches dans la voie d'une sécurité globale et, d'abord, la sécurité sanitaire mondiale.

L'histoire, finalement victorieuse au moins à court terme, de la lutte contre une épidémie meurtrière dont l'ampleur, avec un taux de létalité moyen de plus de 50%, une croissance exponentielle du nombre de victimes, ainsi que la multiplication des foyers menaçant les zones urbaines, avait conduit le Directeur général de l'OMS à décréter, le 8 août 2014, une urgence de santé de portée internationale : du fait même des craintes ancestrales et de la peur contemporaine du bioterrorisme, la fragilité des pays concernés, la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia, a conduit rapidement à une crise globale amenant le Conseil de sécurité à qualifier l'épidémie, par sa résolution 2177, de menace contre la paix et la sécurité

(*) Professeur des Universités en Science politique.

(**) Chercheur associé au laboratoire « Les Afriques dans le monde » de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (France).

internationale. L'Assemblée générale, interprétant les termes assez vagues de la résolution, appellera toutes les entités compétentes des Nations Unies à contribuer aux efforts déployés et créera dans la foulée, le 19 septembre 2014, une mission, la MINAUCE, qualifiée par l'auteur de « *Health making* », dont le rôle sera finalement critiqué et qui disparaîtra dès le 31 juillet 2015. C'est également le Règlement sanitaire international, créé en 1951 par l'Assemblée générale sur le fondement de l'article 21 de la Constitution de l'OMS et régulièrement modifié depuis lors, qui fera l'objet de critiques du fait des réticences de nombreux Etats, mais qui sera considéré comme la clef de voûte du système de sécurité sanitaire international. De fait, la question essentielle est de faire admettre par tous les Etats membres de l'OMS les contraintes résultant du système.

Derrière le Règlement, c'est au demeurant le Secrétaire général qui se voit confirmé en tant qu'« *outil critique du système de sécurité collective* », l'idée étant de le faire fonctionner en réseau, en lien avec de multiples acteurs. A cet égard, les évaluations commandées ou supervisées par le Secrétaire général ont mis en évidence un défaut majeur du réseau, l'incohérence, voire l'imperméabilité des systèmes sanitaire et humanitaire. Le rapport du groupe d'experts de l'OMS chargé de l'évaluation intérimaire de riposte à EBOLA a souligné le caractère tardif de l'intervention humanitaire et aussi l'absence de coordination des niveaux d'urgence du Cadre d'urgence de l'OMS et du système humanitaire, recommandant la création d'un centre OMS pour la riposte aux situations d'urgence, axé sur deux domaines actuellement distincts : la lutte contre les flambées épidémiques et l'action humanitaire. Le groupe d'experts a également recommandé de définir les procédures permettant de porter les questions de santé devant le Conseil de sécurité, en envisageant les mesures incitatives ou dissuasives susceptibles d'améliorer la sécurité mondiale. Ces procédures de transfert d'une institution très spécialisée au Conseil de sécurité constitueraient une manifestation très visible de l'intégration des questions sanitaires dans les mécanismes de la sécurité collective, la résolution 2177 n'étant plus un acte isolé, mais constituant dorénavant un véritable précédent.

Dans cette évolution, où la sécurité sanitaire a apporté une contribution majeure à la sécurité collective, accentuant son ouverture à la sécurité humaine, on voit apparaître, encore en filigrane, les lignes de force d'une réforme plausible de l'Organisation des Nations Unies.

La seconde étude, qui poursuit une réflexion engagée en 2014 dans cette même rubrique, s'attache à démontrer l'existence d'un *soft power* chinois en Afrique et, accessoirement, d'un phénomène comparable côté indien. L'Afrique y apparaît pour ce qu'elle est aux yeux des deux géants, un immense réservoir de ressources, un vaste marché qui est peut-être surestimé, la population africaine – selon les sources retenues – devant atteindre en 2100 entre 3,4 et 3,6 milliards d'habitants, alors que le continent ne dépasse guère 1 milliard de personnes actuellement. Ces questions liées à l'évolution démographique du monde, en particulier en

Afrique, sont cruciales. On est longtemps resté enfermé dans le modèle déposé des institutions internationales : après une chute brutale des décès due au progrès scientifique et social dans les pays développés, l'équilibre s'était rétabli grâce à une chute des naissances non moins brutale, liée aux nouvelles conditions de vie. Ce processus, s'il s'observe encore dans une certaine mesure en Afrique du Nord, ne correspond plus du tout aux conditions qui prévalent au sud du Sahel. Si l'explosion démographique se poursuit par-delà la modernisation des sociétés, c'est pour toutes sortes de raisons auxquelles les observateurs n'avaient pas initialement songé. Peuplé d'à peine 1,2 million d'habitants en 1930, le Niger, qui est sans doute à cet égard l'un des exemples les plus flagrants, a vu sa population croître à un rythme soutenu, passant d'un peu plus de 2 millions au moment de l'indépendance en 1960 à 17,8 millions aujourd'hui ; il pourrait atteindre près de 55 millions d'habitants en 2050, une progression qui n'ira pas sans poser de difficultés, en termes de ressources principalement (accès à l'eau par exemple). Or aucun mouvement sur le continent, *a fortiori* religieux, n'envisage pour le moment de prendre position sur cette question en encourageant, par exemple, un contrôle des naissances. Le spectre de la guerre, présent presque uniformément dans ces régions, devrait conduire à une sagesse nouvelle inspirée par les conditions concrètes de la vie des gens ; le chemin à parcourir reste long.

L'idée d'un *soft power* en Afrique est juste au demeurant ; elle rejoint les observations faites dans la précédente contribution sur le sujet dans le volume XV de l'*Annuaire*. Les Chinois, eux-mêmes victimes de la colonisation européenne et du racisme agressif dont elle était porteuse, restent discrets en dépit de l'importance de leurs objectifs. Comme l'observent les auteurs, la prolifération des Instituts Confucius montre que la Chine mise en Afrique sur une influence profonde et de longue durée. De ce point de vue, l'entreprise chinoise en Afrique ne peut être appréciée que sur le long terme, à l'échelle des siècles qui viennent et qui ne manqueront pas de confirmer la langue chinoise dans son rôle de centralisateur du monde, à la fois pour son immense richesse – près de 100 000 caractères que seuls connaissent les très grands lettrés – et par son efficacité pratique – liée à une circulation des caractères sur une autre échelle, 800 d'entre eux permettant de revendiquer la connaissance d'une langue que les progrès de l'Internet ne feront que confirmer dans son rôle mondial. Par sa disponibilité et son marché potentiel (croissance d'une classe moyenne), l'Afrique est bien le laboratoire choisi par une Chine altérée de son antique rôle d'Empire du Milieu, qui reste au cœur de sa civilisation.

Le *soft power* chinois en Afrique est également lié à une considérable accélération des échanges humains, comme en témoignent de part et d'autre les réalités d'aujourd'hui : inconcevable il y a quelques années, l'existence de quartiers africains en Chine, spécialement à Canton ; les difficultés liées à des entrepreneurs chinois venus en Afrique librement et aussi durs avec leur clientèle ou leurs employés qu'ils le seraient en Chine,

comme l'ont illustré les nombreux conflits liés à la prospection de l'or au Ghana.

La Chinafrique est décidément une réalité que la nouvelle puissance maritime ne manquera pas d'illustrer à un moment où les rivalités internationale conduiront l'Empire à se servir d'un *hard power* dont les formes ne nous sont pas encore connues.